



Assurer le paiement de prestations à bon droit et aider au développement de services aux familles sont deux sujets au cœur du métier des CAF.

Vous êtes acteur du domaine de l'enfance, de la jeunesse, du logement, de l'animation de la vie sociale, et de la sphère sociale au sens large?

Cette lettre aux partenaires vous est destinée : diffusée 5 par an, elle vous permettra d'accéder à notre actualité, de mieux nous connaître, d'identifier les services que nous pouvons vous rendre.

Bonne lecture!



CHIFFRES CLES 2020

N°4 - JUIN 2022

43% DE PERSONNES COUVERTES DANS L'ALLIER

PAR AU MOINS UNE PRESTATION LÉGALE



Accueil des enfants porteurs de handicap dans les centres de

ACCOMPAGNEMENT ALLOCATAIRES

loisirs Depuis 2020, la CAF de l'Allier accompagne

le développement d'un projet d'intégration des

enfants porteurs de handicap dans les centres

de loisirs, porté par l'association DAHLIR. La prise en charge de ces enfants dans les structure d'animation nécessite la mobilisation d'un animateur supplémentaire et d'une coordination pour faciliter les relations entre la famille, l'enfant et la structure.

13 enfants. En 2022, le projet s'étend sur l'ensemble du département de l'Allier, il est financé par la CAF, la MSA, et la MDA dans le cadre d'un fonds commun de gestion. Lire la suite

MA VIE

En 2021, 20 séjours ont été organisés pour



aussi!

ACCOMPAGNEMENT ALLOCATAIRES

La Caf étudie les droits et calcule le montant des aides à partir des informations du dossier (revenus, vie

Ma vie évolue ? Ma déclaration

professionnelle, vie familiale, logement). Les aides sont personnalisées pour s'adapter au mieux aux besoins et à ceux de la famille. Si les informations du dossier sont incomplètes, inexactes ou reçues tardivement, l'allocataire risque de ne pas

recevoir toutes les aides auxquelles il a

droit. Des aides peuvent aussi être versées à tort. Comme il n'y avait pas droit, il doit les rembourser. Pour éviter de rembourser, mieux vaut tout déclarer ! Lire la suite

> AU 13/06/2022 **17,1 JOURS**

ÉVOLUE? MA DÉCLARATION

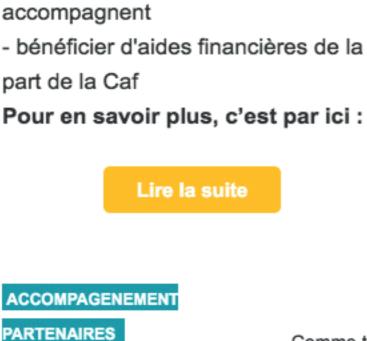


Voici 3 bonnes raisons en vidéo pour employer une assistante maternelle : - un accueil personnalisé de l'enfant - la Caf et Pajemploi vous

Employer une assistante maternelle, ce n'est pas si compliqué!

Un enjeu partagé

vigilant





rubriques repensées pour être plus

Lire la suite

proche de votre situation.



avec vous

Comme toute entreprise et service public, la Caf est concernée par le Règlement Général de Protection des Données personnelles. Cette exigence est d'autant plus centrale que nous détenons de nombreuses informations de nature privée sur les personnes. Nous sommes organisés pour protéger ces données à la fois d'accès malveillants (piratage) ou de transmission par erreur. C'est la raison pour laquelle des conventions, un chiffrement s'appliquent lorsque vous nous sollicitez. Pour permettre de construire ensemble les droits de nos publics communs, nous avons également mis en place, à votre intention, des accès vous permettant d'obtenir des éléments sur les situations individuelles.

dont l'exhaustivité varie en fonction de votre profil et de vos besoins. Encadré par la CNIL, ce portail fait l'objet de vérifications régulières. Un plan de contrôle est ainsi déployé de manière renforcée depuis 2 ans pour garantir que les autorisations correspondent bien au cadre juridique prévu. En cas d'écart mineur, nous apportons ensemble les corrections nécessaires. Des difficultés plus lourdes peuvent amener à suspendre ou supprimer les accès. Et pour mémoire, tout partenaire accédant aux données individuelles d'usagers de la Caf est tenu de les protéger. La protection des données personnelles est donc un enjeu qui nous engage tous!

Bailleurs, tuteurs, organismes de vacances, travailleurs sociaux, : chacun d'entre vous peut accéder à des données,

Cette démarche a pour objectif d'instaurer une relation l'arrivée de confiance dès de l'allocataire à

Consultez sur caf.fr le guide "Caf, mode d'emploi"

dédié aux allocataires de la Caf de l'Allier.

la Caf et de faciliter démarches l'informant sur en droits ses et obligations vis-à-vis de la Caf.



Consulter le guide

dédié aux partenaires de la Branche

Retrouvez sur caf.fr un espace

famille.

monenfant.fr



Lire la suite









DELAI MOYEN DE DEMARCHE PRESTATIONS FAMILIALES